



**Par décret, le gouvernement autorise les banques à faire main basse sur 13 milliards supplémentaires d'épargne populaire au détriment de la production de logements sociaux ! Nous ne les laisserons pas faire.**

Par décret du 16 mars 2011, le gouvernement a octroyé aux banques un « nouveau cadeau » de 13 milliards d'euros (5% de la masse de l'épargne, livret A + LDD), pioché dans les caisses de l'épargne populaire et régentée.

Après avoir ponctionné fin 2008 environ 40 milliards d'euros dans les caisses de l'épargne populaire centralisée à la Caisse des dépôts, pour renflouer les banques, le gouvernement récidive, en douce, et à nouveau sans demander la moindre contrepartie aux banques.

Il s'agit cette fois de fournir une « réserve » aux banques afin qu'elles puissent spéculer sur les marchés financiers mondiaux et autres produits dérivés qui ont causé déjà de nombreux dégâts humains et économiques, comme la crise des « subprimes » ou les émeutes de la faim...

Or le Livret A et le LDD, détenus par plus de 60 millions de personnes sont les produits d'épargne préférés des Français ; pour preuve ces deux produits d'épargne viennent de passer la barre historique des 260 Milliards d'€ d'encours.

Cette nouvelle attaque sur l'épargne populaire est d'autant plus injustifiée que :

- Les banques ont affiché en 2010 des profits insolents, de l'ordre de 40 milliards d'euros.
- L'épargne populaire permet le financement du logement social sous forme de prêts bonifiés aux organismes HLM, et les besoins actuels sont considérables, compte tenu de la crise du logement.
- Cette épargne pourrait aussi servir à financer sur le long terme d'autres actions d'intérêt général, en faveur des générations futures, comme par exemple la mise en place d'alternatives au nucléaire et aux énergies non renouvelables, le retour de l'habitat populaire en centre ville ou encore le développement du ferroutage ...
- La spéculation financière internationale se retourne contre les couches populaires, qui payent toujours plus lourdement la facture. Il faut contrer et contrôler les marchés financiers.

**Jusqu'où ira ce dépeçage qui menace à terme l'équilibre d'un système public d'épargne populaire, qui en 190 ans d'existence, a fait la preuve de sa sûreté et de son utilité sociale ?**

Faut-il accepter que, à chaque choc financier mondial, qu'à chaque modification des « règles internationales de sûreté de la finance », l'épargne populaire soit mise à contribution pour garantir les dividendes aux actionnaires des groupes financiers ?

**Nous demandons le retrait de ce décret scélérat et la restitution des 40 milliards déjà détournés par les banques à la Caisse des dépôts afin de financer des actions d'intérêt général.**

**Nous organisons dès aujourd'hui la contestation de ce décret devant les juridictions administrative française et européenne compétentes et prévoyons un programme d'actions « coup de poing » pour contrer cette attaque sur les capacités de notre pays à faire progresser les droits fondamentaux.**

**Paris, le 1<sup>er</sup> Avril 2011**

Pour Droit au logement (DAL) : Jean Baptiste EYRAUD (06 09 59 19 74)

Pour SUD PTT : Nicolas GALEPIDES (06 08 64 77 17)

Pour l'Union des syndicats CGT de la Caisse des dépôts : JP GASPAROTTO (06 07 94 11 20)